



Suspension de l'AAH .

Par **Plaza**, le **08/02/2019** à **16:03**

Bonjour

Je suis allocataire de l'AAH versée par la CAF . Ils m'ont suspendu cette allocation soi - disant pour des attestations de ressources non fournies , que j'ai déposé sur place à 4 reprises !!! Mon dossier est radié , je n'ai plus de ressources et malgré les relances envoyées , je n'ai aucunes nouvelles ou informations concernant mon dossier . A part bien sur les accusés de receptions automatiques des messages que j'ai envoyé .

Cordialement

Par **youris**, le **08/02/2019** à **18:53**

bonjour,

vous pouvez saisir le médiateur de votre CAF.

salutations

Par **Plaza**, le **08/02/2019** à **18:57**

Merci !!! Parce que toutes réponses me sont utiles !!! Faut il aller sur place ou adresser un courrier ???